

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Nous pouvons enfin donner notre appréciation sur les modes nouvelles de la saison, qui se sont révélées sous leurs aspects les plus variés aux courses d'Auteuil et du bois de Boulogne.

Pas deux toilettes qui se ressemblent au point de vue de la forme, mais des dentelles et passermenteries perlées de jais sur toutes les toilettes noires : c'est une vogue qui ne fait qu'augmenter chaque jour. Au soleil, les femmes ainsi habillées sont véritablement éblouissantes.

Donc le jais est employé généralement par toutes les grandes maisons de couture, ce qui n'empêche pas chaque maison de créer des modèles spéciaux qu'il est facile de reconnaître lorsqu'on a un peu l'habitude de l'élégance parisienne. Si l'une supprime la tunique, l'autre la maintient en la modifiant, selon son goût ; ainsi, cette saison, les rares tuniques portées à la rue sont ou très-longues devant, drapées en tablier, ramenées derrière et retenues par des nœuds de ruban, ou de simples écharpes nouées derrière négligemment.

Les jupes sont moins ornementées que l'année dernière, et l'on semble s'attacher beaucoup plus à la forme qu'aux garnitures. Nous ne saurions trop approuver ce parti pris qui nous paraît être le secret de la véritable élégance. Plus de tournures volumineuses ; c'est à la mode des cuirasses qu'il faut attribuer cette suppression.

Un seul jupon fort peu empesé, garni dans le bas de deux volants brodés, cela suffit pour les toilettes de ville ; les trains des robes habillées ne sont même soutenues que par un jupon de mousseline ; le devant et les côtés des jupes de dessous sont ramenés en arrière et maintenus au moyen de rubans qui rejettent ainsi la traine plus ou moins longue des robes et costumes. La mode veut que les femmes soient bridées dans leurs jupes, et plus elles sont plates devant et des côtés, mieux elles sont habillées au goût du jour.

Les corsages des robes et costumes sont d'une extrême originalité ce printemps ; on les fait de deux tons ou de deux tissus différents. Détaillons, comme exemple, un costume havane et marron qui a produit grand effet à Longchamps le lundi de Pâques et qui donnera on ne peut mieux l'idée de ce qui se porte.

Ce costume se composait d'un jupon de velours marron très-étroit, garni dans le bas d'un petit plissé de velours surmonté d'un effilé de soie de teinte havane ; au-dessus de l'effilé, quatre ou cinq rangs d'entre-deux de valenciennes d'un joli effet sur le velours. Petite tunique de faille havane bouillonnée devant, ornée d'une frange et venant s'attacher derrière en écharpe au moyen d'un gros nœud. Corsage cuirasse mi-partie faille et velours marron, le velours marron simulant les décolletés en pointes que l'on porte le soir au bal et se détachant du corsage avec une coquette harmonie. — Chapeau assorti à la toilette avec bandeau de velours marron et haut diadème de feuillage d'automne.

Une élégante a voulu remettre en faveur le costume court laissant voir la bottine, dont M. Victorien Sardou avait fait une si savante critique dans la *Famille Benetton* ; mais cet essai a été plus critiqué qu'approuvé, et les jupes ras-terre seront maintenues à la ville. Nous disons ras-terre,

car nous blâmons la traine en dehors de l'appartement. Quelques élégantes étalent de longues trains dans l'enceinte du pesage les jours de courses ; elles ont grand tort, et c'est toujours d'un mauvais effet que de voir de belles robes souillées, dans le bas, de taches et de poussière.

Le costume court dont nous venons de parler, et qui a fait sensation à la première journée de Longchamps, ne manquait pourtant pas d'originalité ; il en avait même trop : c'était un audacieux mélange de teintes vertes et graduées de tons, une



P. N° 201. — TOILETTES DE VILLE.

jupe garnie de volants découpés en feuilles, tunique drapée. Cette jolie femme aurait voulu se costumer en feuille printanière qu'elle n'aurait certes pas mieux réussi, tant il y avait de nuances vert tendre dans sa toilette. — Chapeau assorti : un vrai *Léopold Robert*, tout en feuillage, avec touffe de roses du Bengale à tiges flexibles retombant derrière sur le chignon.

Une innovation de l'hiver appelée à un grand succès, ce sont les bouquets de corsage, qui ne sont plus réservés exclusivement aux toilettes de bal, mais qui ornent aussi les corsages des costumes et robes habillés. Ces bouquets, forcément en fleurs artificielles l'hiver, fleurs mélangées ou assorties à la toilette, seront remplacés, pendant la belle saison, par des fleurs naturelles. Cette fantaisie coquette, adoptée par la haute élégance, devient le complément indispensable de toutes les toilettes.

Presque tous les corsages montants sont ornés de collerettes plissées et tuyautées en pareil, ou de simples cols droits et évasés style Marie Stuart, qui se prolongent devant jusqu'au bas de la taille, avec plissés de dentelle blanche à l'intérieur ; le devant du corsage, boutonné jusqu'au haut forme ainsi le gilet. Nous devons cependant signaler la tendance de la mode à remplacer les collerettes si montantes de cet hiver par des cols rabattus devant, dégagant le cou et un peu ouverts.

Quant aux coiffures, elles ont sensiblement baissé et les longues boucles commencent à descendre jusqu'à la taille ; elles sont, du reste, indispensables avec les chapeaux diadèmes que l'on porte actuellement. Les diadèmes de fleurs atteignent à des hauteurs vertigineuses.

A cet égard, nous ne conseillerons jamais assez de modération, car ces bottes de fleurs ne vont pas à toutes les physionomies et ne sauraient être adoptées que par les femmes riches qui ne sortent que dans leur voiture. Autant ces guirlandes ont grand air au Bois, dans un beau landau, par une belle journée ensoleillée, autant elles seraient ridicules dans un fiacre ou pour les sorties à pied. Nous les comprenons portées par une femme élégante au théâtre et dans sa voiture, mais en dehors de ces deux cas les chapeaux ne sauraient être assez simples. C'est la seule distinction qui puisse exister désormais entre les honnêtes femmes et les autres. On ne saurait donc trop y prendre garde.

LOUISE DE TAILLAC.

Description de la planche P. n° 201.

(Voy. page 181.)

TOILETTES DE VILLE. — 1. Costume bronze et gris-feutre, le jupon de faille bronze garni de petits volants froncés et à tête de 12 centimètres. Polonaise de vigogne gris-feutre unie, drapée de chaque côté et derrière. Corsage ouvert devant à longues basques carrées derrière, ornées de poches de velours bronze et de boutons d'acier. Revers de velours et collerette de mousseline plissée à l'intérieur. — Chapeau de paille noire bordé de velours bronze, la passe relevée d'un seul côté par une touffe de fleurs à traine, drapé de velours (couleur bronze) et touffe de plumes gris-feutre.

2. Robe de taffetas à rayures gris-perle et noir ; une seule jupe garnie devant en tablier arrondi de deux volants froncés lisérés, surmontés d'un biais liséré ; derrière, volant froncé et liséré avec bouillonné encadré de plissés en biais ; nœud de velours noir retenu par une boucle et posé de côté. Corsage à basques plates devant et à plis creux derrière, collerette remontante. — Chapeau de paille perlé de jais, à diadème de velours, surchargé de fleurs variées.

Description de la planche D. G. N° 407.

(Voy. pages 186-187.)

1. PETITE FILLE DE HUIT A DIX ANS. — Costume en foulard rayé et foulard croisé uni. La jupe garnie d'un volant dentelé de 40 centimètres avec tête et petit volant de foulard uni, pouff derrière. Corsage de foulard uni à basques carrées encadrées d'un petit volant froncé, manches rayées ornées d'un parement dentelé et d'un petit volant ; fourragère de passementerie sur l'épaule droite. — Chapeau de paille haut de forme à passe relevée, garnie d'une touffe de marguerites des champs et d'une longue plume rejetée derrière. — Bottines de chevreau glacé.

2. Robe de chalyis gris tendre. La jupe à traine garnie devant d'un volant plissé ; au-dessus, un autre volant froncé fait le tour de la jupe. Tunique arrondie devant en tablier, drapée de chaque côté avec pouff derrière tombant en carré, deux biais de faille de couleur terminés par des nœuds à boucles tombent de chaque côté et sont retenus sur le premier volant. Corsage à basque, cuirasse devant, et s'arrêtant derrière de chaque côté du pouff, collerette montante et ouverte en châle. — Bottines mordorées.

3. Robe de mohair havane. La jupe unie derrière et garnie devant de ruches et de petits volants posés en biais. Corsage à basques plates ouvert en châle, à revers avec collerette à l'intérieur. — Chapeau de paille garni d'un pouff de fleurs et de rubans.

4. COSTUME *Jeanne d'Arc*. — Robe de forme princesse en faille, à pouff derrière. La traine est longue et tout unie ; le devant de la jupe est orné de cinq petits volants plissés de 10 centimètres, surmontés d'un biais ; galons de jais posés en cuirasse simulant le décolleté au corsage et formant un dentelé du bas ; haute collerette ouverte en châle ; manches garnies de revers remontants, de brassards et de boutons perlés de jais. Même galon perlé de jais aux manches. — Chapeau casque, le bandeau étincelant de jais, avec plumes assorties à la toilette et rejetées derrière.

5. Robe en sicilienne réséda ; volants et tunique dentelés, ornés de broderies vertes avec feuilles mortes ; quatre volants dentelés et à tête arrondis devant et posés dans le bas de la jupe ; un seul haut volant derrière ; longue tunique formant pouff. Corsage prolongé en tunique arrondie devant et boutonné, longue basque derrière avec double basque à plis creux et doublée de soie marron, revers de chaque côté retenus par un bouton ; col montant et rabattu tout à la fois (de forme nouvelle). — Chapeau, toque recouvert d'une haute guirlande de feuillage. — Bottines mordorées.

6. Amazone de drap noir bleuté et chapeau haut de forme orné d'un voile de gaze bleue ou noire, cravate bleue. Pantalon d'homme en drap et bottines de chevreau à doubles semelles.

7. PETIT GARÇON DE DIX ANS. — Pantalon de drap gris, jaquette à basques arrondies devant et retenue par un bouton, col de toile renversé devant, cravate à pois et gilet de même drap que la jaquette. — Chapeau Chambord en feutre gris. — Bottines de chevreau à bouts vernis.

Description de la planche colorée n° 1139 D.

1. Chapeau *Bruyère* en paille belge, orné de faille bleue ; bruyère des bois formant cordon et posée dans un coquillé de faille, aigrette de bruyère de côté ; bouillonné de faille bleue en dessous et ruche de tulle.

2. Chapeau *Montfort* en paille Pia garni de velours vert réséda, guirlande de lierre et pouff de plumes posé en arrière, trois gros boutons de rose.

3. Toquet de *Nevers* en guipure perlée de jais, chaîne de jais au bas du fond et large biais de satin bordant la toque, deux plumes blanches de côté retenues par un colibri.

4. Chapeau *Granville* en paille de riz, la passe ornée de fleurs cou-lissés de faille rose relevée devant par un gros nœud de velours noir. Cordon de feuillage et rose rejetée à l'arrière du chapeau.

5. Chapeau *Raymonde* en tulle blanc, fond et passe de perles blanches, orné d'une torsade et d'un nœud de velours noir, traine de vigne vierge, rose et bouton posé devant, plissé de crêpe lisse blanc en dessous.

- Costume en feutre noir
à volant dentelé de la couleur
du derrière. Corsage de feutre
à volant franc, manches
à volant; fourreau de gilet
de paille haut de ferme à
des champs et d'un large
crochet en fer.

à traine garnie devant
de feutre fait le tour de la jupe
de chaque côté avec une
feuille de couleur comme
celle et sont retenus sur la jupe
devant, et s'ouvrent devant
à l'aide et ouverte en dedans.

de derrière et garnie devant.
Corsage à longues manches
intérieures. — Chapeau de paille

forme prismatique en feutre
et usée; le devant de la jupe
à 10 centimètres, comme
celle, simulait le dessin
haute collette avec
boutons, de boutons et de
boutons aux manches. — Chapeau
plumes assorties à la jupe.

à tunique dentelée, avec
à treize volants dentelés et à
jupe; un seul haut volant
Corsage prolongé en feutre
à derrière avec double
devers de chaque côté
à la fois (de ferme)
de brésil.

à volant haut de ferme
à l'aide. Parfois d'homme

à drap gris, jusqu'à
bouton, est de telle sorte
que la jaquette. — Chapeau
à boutons à bouts

Sortée n° 1119 D.

à de faille bleu; large
à faille de faille, ouverte
à dessous et ruche de
le volant est ruche, en
arrière, trois gros boutons

à, chaîne de jais et
à, deux plumes blanches

à passe ornée de jais et
à ruche de volant et
à du chapeau.

à passe de perles blanches
à, traine de laine
à, bleu en dessous.



P. Depierre *L'ouvrier imp. r. du Chevre Blanc, 79*

M. Gombaud et fils *R. Paris*

1139^p
G. Goussier

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris. Rue de Richelieu. 22

Chapeaux de *M^{me} Moreau Didsbury*, Boul. des Capucines. 23.

Corsets de *P. de Plument*, r. Vivienne. 33. Eau de Cologne des *Sultanes*, r. Vivienne. 33.

Eau Gauloise de *M^{me} V. Rolande*, r. Provence. 4.

Entered at Stationer's Hall.

LONDON. Ad. Gombaud, and Son, St. Henriem. Street, Covent Garden, W.C.

Description de la planche coloriée n° 1138 B.

Substituée à la planche N° 1139 D, pour celles de nos abonnées qui nous en ont adressé la demande.

TOILETTES DE DEMI-SAISON. — 1. Costume de faille et cachemire gris souris. La jupe ras-terre, garnie dans le bas d'un volant froncé de 35 centimètres, surmonté de deux petits volants froncés et à tête de 15 centimètres. Tunique de cachemire drapée de chaque côté et derrière, garnie devant de deux biais de faille ornés de boutons et d'un petit plissé en pareil. Corsage uni à basques plates, petite pèlerine à haute collerette plissée derrière et col rabattu devant; revers de faille au bas des manches. Ceinture de cuir russe à boucle d'acier poli soutenant l'en-tout-cas de côté. — Chapeau toque à bandeau relevé, doublé de gros grain vert foncé, nœud de côté, rose de côté et plume rejetée derrière. — Bottines de chevreau glacé à talons Louis XV.

2. Jupe de faille marron, deux biais en travers devant et larges plis couchés derrière. Tunique de drap vert formant tablier arrondi devant, encadrée d'un velours marron. Veste Louis XV à longues basques de côté et courtes derrière, bordée de velours marron, ruches de velours. Grosse collerette de drap vert tuyautée et doublée de velours marron, collerette de mousseline bordée de dentelle à l'intérieur. Revers de velours noir, garni d'un apprêt de dentelle noire avec touffe de fleurs des champs de côté, diadème de feuillage en dessous. — Bottines d'étoffe marron claquées chevreau.

REVUE CRITIQUE DE LA MODE

Il était d'usage, il y a quelques années, de quitter Paris après Pâques; on abandonnait les théâtres, et les réunions mondaines se prolongeaient au plus tard jusqu'en mai. Maintenant tout est changé: on revient très-tard de la campagne et l'on y retourne très-tard aussi. Nos élégantes aiment beaucoup le printemps parisien: c'est le temps des promenades au bois, des courses; Paris est triomphant, tous les squares ne sont que fleurs et feuillage, les Tuileries forment un berceau de verdure, le bois de Boulogne est d'un vert tendre idéal, et le soir, en voiture découverte, on peut aller respirer l'air pur et les douces émanations de ces naissants ombrages. Le chalet des Iles s'illumine, et les gondoles éclairées par des lanternes vénitiennes commencent à sillonner le lac.

Et puis, la crainte de la solitude les épouvante un peu, ces charmantes châtelaines. La campagne a certes beaucoup d'attraits, mais le voisinage en a bien plus encore, et la crainte d'arriver en premier et de se voir ainsi exposées à l'isolement, sans un entourage ami, fait qu'elles remettent leur départ de jour en jour, et ne se décident à quitter Paris que lorsqu'elles sont sûres de le retrouver en villégiature.

En attendant, on annonce des fêtes printanières de tous côtés, lesquelles prolongeront l'hiver parisien jusque vers la fin de mai.

Jamais les femmes n'ont été plus jolies que cet hiver. Grâce aux toilettes, à l'élégance des coiffures, nombre de femmes approchant de la quarantaine paraissent beaucoup mieux que lorsqu'elles avaient vingt ans; autrefois, dans tout l'éclat de leur jeunesse, elles passaient inaperçues dans les salons; maintenant, elles y font sensation: c'est qu'aussi leurs yeux n'ont jamais eu autant de brillant, ni leur teint plus de poésie, plus de fondu, plus de malité. La critique prétend bien qu'il existe certains crayons magiques et certain blanc de perles qui font merveille, mais elle a si mauvaise langue!... On a l'âge qu'on paraît, et il ne faut pas se plaindre si une jolie femme parvient à rester jeune et belle le plus longtemps possible.

C'est au commencement de l'hiver que les ménages sont

dans le plus parfait accord; un observateur moraliste l'a remarqué. La femme, alors, redouble de tendresse et de prévenances; le mari se laisse gâter, dorloter, choyer, et trouve cette situation si agréable que, certes, il ne pourra rien refuser à si gentille et si douce compagne. C'est que, l'hiver venu, il s'agit d'être plus élégante que mesdames X... et B... (Je suis vraiment navrée d'être aussi désillusionnante et de dévoiler quelques roueries féminines; mais je crois n'apprendre rien à personne, c'est mon excuse, je constate simplement.)

Un matin, en déjeunant, la jeune femme dit à son mari: « — Mon ami, si tu étais gentil, mais là bien gentil, tu augmenterais ma pension cette année. — Il me semble pourtant, répond logiquement le mari, que tu as des robes et des manteaux à profusion; on ne peut ouvrir une armoire ou une garde-robe sans les trouver remplies outre mesure. — Peux-tu dire une chose pareille? reprend la rusée compagne; mais, mon pauvre ami, je n'ai rien à me mettre! » C'est avec cette phrase sacramentelle et irréfutable que l'élégance en est arrivée à ce degré d'exagération qui fait tant gémir les moralistes actuels.

Inutile d'ajouter que la pension est augmentée, car ce que femme veut, le diable le veut (dit-on). Et cette petite scène se renouvelle tous les ans avec le même succès. Mais cette pension, même augmentée sensiblement, serait insuffisante, si la diplomatie ne venait au secours de la coquetterie. Les femmes se font fêter, par un cadeau indiqué habilement, l'anniversaire de leur naissance et de leur mariage. Ce n'est pas assez des éphémérides de Noël et du premier janvier, les plus habiles se souhaitent encore la fête de leur mari, et l'on va voir comment elles s'y prennent.

Le jour de la fête, elles sortent mystérieusement le matin et rentrent avec un bouquet destiné à l'époux; puis elles lui disent en l'embrassant: « — Tu vois, mon cher ami, que je pense toujours à toi; aussi, comme c'est ta fête, je me suis offert un joli chapeau et ce petit bracelet qui me plaisait tant; puis, ce soir, nous irons dîner au cabaret comme deux amoureux, et enfin j'ai loué une loge au Vaudeville pour voir la pièce nouvelle, ce qui nous fera passer une charmante soirée. »

Et le mari sourit. Le moyen de se fâcher, le jour de sa fête?

Un misanthrope prétend que la femme a été créée pour partager les joies et doubler les peines de l'homme! — A-t-il tout à fait tort?... Je vous laisse à résoudre ce problème.

Il circule en ce moment une étrange nouvelle: on dit que le faubourg Saint-Germain entreprend une croisade pour détruire le luxe exagéré qu'on affecte aujourd'hui, et que les nobles dames qui en font partie doivent protester, par une mise d'une extrême simplicité, contre le luxe royal des financières dont les maris se sont enrichis à la Bourse et des autres bourgeoises qui les imitent. Ce serait, à ce qu'il paraît, une duchesse parfaitement authentique de titre et de blason, remontant à la nuit des temps, qui se serait fait le Pierre l'Ermite de cette nouvelle croisade, et certainement elle aura l'approbation de tous les maris.

Le club réformiste vient de publier une sorte d'édit somptuaire à l'usage des femmes comme il faut; édit qui ne bannit ni les diamants, ni les bijoux, ni les dentelles, ni, en un mot, tous les colifichets qui font de la femme une châsse animée; seulement il défend de se parer tous les jours de ces brillants ornements qui doivent être réservés pour les toilettes d'apparat, comme cela avait lieu jadis.

L'édit en question attaque donc surtout les toilettes de ville, et « quiconque l'enfreindra verra devant soi toutes les portes se fermer », y est-il dit. Nous verrons si, par crainte de la pénalité dont seront frappées les récalcitrantes, cet édit sera mieux observé que ne le fut celui de Louis XIV, qui défendait aux dames de la cour de porter de la guipure. La volonté toute-puissante du « grand roi » se brisa contre la coalition féminine,

et la guipure sortit triomphante de la lutte dans laquelle avait voulu entrer contre elle celui devant qui tout et tous fléchissaient.

Je considère comme vaincu d'avance tout ce qui osera lutter contre la coquetterie féminine ; voilà mon appréciation au sujet de cette conspiration que j'approuve, mais qui n'aura pas le moindre succès, hélas !

En fait de bonnes résolutions de ce genre, les couturiers et couturières en vogue composent de ravissantes toilettes, destinées à faire leur apparition le jour de l'ouverture du salon de peinture. Nous en reparlerons.

A propos de peinture, voici ce qui vient de se passer entre un bon bourgeois et un artiste médaillé.

Le bourgeois s'en va trouver un peintre paysagiste de grand talent, de qui nous tenons l'aventure : « — Monsieur, lui dit-il, ma femme et moi, nous avons passé le temps où l'on s'aime. A défaut de la réalité, nous adorons les candides amours. Faites-moi donc, je vous prie, un tableau ainsi conçu : deux jeunes mariées se donnant, sous l'œil de Dieu, un chaste baiser dans les grands bois. »

Un mois après, le bourgeois était invité à venir jeter un coup d'œil sur sa commande, à peu près terminée.

« — Au moment où j'ai reçu votre lettre, dit-il à l'artiste, je me disposais à venir chez vous. J'ai réfléchi que nous avons, à Sainte-Barbe, un fils qui sort tous les dimanches, et, si modérée que soit la composition de votre œuvre, nous n'en pouvons autoriser la vue à notre fils, encore dans l'âge où la passion se manifeste par l'achat de nombreuses toupies.

« — Bah ! fit le peintre, vous retournerez le tableau les jours de congé ; votre moutard n'y verra que du feu.

« — Impossible !... cette mesure stimulerait la curiosité du petit madré et il faudrait à toute force obtempérer à ses désirs. Il y aurait bien un moyen...

« — Quel est-il ? s'écrie le peintre, effrayé d'entrevoir le naufrage de son salaire.

« — Le voilà : peignez une charmille devant le groupe. Mon gamin n'y verra rien !

« — Mais vous ?

« — Moi ?... Qu'est-ce que ça fait, puisque je sais que les amoureux sont derrière ! »

Calino n'aurait pas mieux dit.

ANNE DE THOMEREYS.

LES COURSES DE LONGCHAMPS

Malgré l'incertitude du temps, la première journée à Longchamps, le lundi de Pâques, a été très-brillante. C'est le lever de rideau de la saison de Paris.

L'arrivée de ces courses est une joie pour l'industrie, le commerce et le joli monde. Paris est en fête, les cochers jubilent, les marchands sont en liesse. Nous avons vu des voitures de tapissier attelées de chevaux dont les harnais étaient illustrés de rubans et de clochettes.

Les courses deviennent des fêtes de famille.

Les beaux attelages étaient nombreux, ce lundi ; les belles toilettes fourmillaient partout, à l'enceinte du pesage, sur le champ de courses et dans les voitures qui parcouraient les routes affluentes.

On remarquait à l'enceinte du pesage : la comtesse de Paris, la duchesse de Chartres, princesse d'Artemberg, comtesse de Laigle, comtesse d'Haussonville, la princesse de Broglie, duchesse de Fezensac, lady Granville, mesdames de Saint-Roman, de Pourtalès, de Galiffet, la baronne de Rothschild, la com-

tesse de Montgomery, la comtesse d'Evry, la comtesse Aguado, madame de Fourcy, madame de Moltke, la baronne Sarget, la jeune et jolie madame Chatry-Lafosse.

Parmi les étrangers de distinction : lord Granville, lord Lyons, le duc de Beauford, sir Frederick Armitage.

Il serait difficile d'assigner un caractère aux modes qui se sont montrées à ce rendez-vous de l'élégance. Elles étaient toutes individuelles et généralement plutôt appropriées aux visites de cérémonie qu'à la technicité de ces sortes de réunions. Et cependant il y avait dans cette enceinte du pesage des femmes d'une véritable notoriété en matière de goût. Beaucoup étaient *très-joliment habillées*, mais à un point de vue plutôt absolu que relatif. C'était charmant, en général, mais ce n'était que cela.

Madame la baronne de Poilly était au nombre des exceptions. Son costume consistait simplement en une robe de soie noire, avec casaque demi-ajustée, mais d'une étoffe fantaisiste, velours épinglé, à dessin pompadour, feuillages et boutons de roses, aux teintes calmes et fondues, et sur lesquels se reposaient agréablement les yeux, malgré le chatoiement du dessin. Le chapeau, de couleurs assorties, surmonté d'une petite plume noire en aigrette, semblait posé sur une couronne de fleurs aux teintes également douces et calmes. Une cravate à gros nœud de soie ou de gaze bleu-ciel, nous ne savons, parachevait cette toilette.

On pouvait remarquer un autre costume, qui était en situation ou de circonstance, celui d'une jeune femme anglaise. Elle avait une robe de drap gris, un chapeau de feutre également gris, à la Charles II ou à la Cromwell, et surmonté d'une double plume rouge formant panache ; peut-être ce costume était-il moins joli que bien d'autres, mais il était pittoresque et il avait le mérite d'être *spécial*.

Autres charmants souvenirs :

Une robe de soie noire, petit pardessus demi-ajusté en velours noir, — robe et pardessus garnis de belles fourrures ; manchon velours et fourrure ; chapeau noir orné d'une plume noire, et d'une petite fleur de grenadier. Costume d'une simplicité extrême, mais relevé par l'expression fine du visage et la sveltesse de la taille.

La mise de madame la comtesse de Martel avait son cachet habituel : robe de soie gris-ardoise et pardessus gris-ardoise clair ; deux teintes merveilleusement assorties : costume exceptionnellement ajusté, taille *corseletée* et basse, à la façon de l'historique costume de Clémence Isaure ; toilette élégamment, juvénilement et aristocratiquement portée.

Robe de cachemire gris blanc formant pouff, sur une jupe de velours noir, chapeau noir et voile noir ; toilette élégante et sans prétention, portée avec beaucoup d'aisance par une jeune femme aux traits fins, à l'air parisien que complétait un parler facile et spirituel résumant à souhait la nouvelle mondaine du jour.

Robe laine bleu foncé, écharpe de soie bleu clair, le nœud au côté droit ; chapeau noir ; rubans bleus, nœuds bleus ; la polonaise avec volants. Un air de grande race, beau port, taille fine et cambrée ; joli visage.

Robe de soie marron, chapeau marron avec couronne de roses jaunes, ombrelle noire, jupons de velours.

Robe noire avec revers de velours amarante à la polonaise. Grande et belle tournure.

Les toilettes à éclat ne manquaient pas. Il y en avait qui évidemment sortaient des ateliers de ces couturiers en grand renom qui persistent à vouloir faire théâtralement, et qui, par conséquent, ne sauraient captiver l'attention du goût. On les regarde avec étonnement et l'on passe !

EUGÈNE CHAPUS.

L'ENVERS DU PROGRÈS

La décoration florale dans nos salons, dont le luxe est poussé si loin de nos jours, était tout à fait inconnue même dans les grandes maisons, — qui le croirait ! — du temps de Louis XIV, ainsi que les lettres de madame de Sévigné en font foi.

Dans les plus beaux hôtels, lorsqu'on recevait à cette époque, c'était — qui le croirait encore ! — un très-grand luxe que d'avoir du feu dans plusieurs cheminées. La chose s'ébruitait quand elle avait lieu. Madame de Sévigné n'oubliait jamais d'en parler, ainsi que de la présence de quelques pots de jonquilles sur les meubles du salon. La jonquille était une fleur rare alors et tout récemment importée de Constantinople.

Aujourd'hui les orchestres de bal ou de soirée se cachent dans des massifs de camélias ; mais, à force de progresser dans le luxe, on est arrivé exactement au même point où l'on en était au temps de Louis XIV. On ne voit plus de feu, les jours de réception, dans les cheminées de nos plus belles habitations, car ce sont les calorifères qui fonctionnent et qui règlent la température des appartements.

Nous imitons les Russes, après avoir imité, des Anglais, les grilles à charbon de terre.

Cet usage du calorifère peut être confortable, mais nos âtres sans feu ont un aspect triste et inhospitalier auquel on aura grand-peine à s'accoutumer.

L. S.

THÉÂTRES

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Voilà un théâtre qui aura vraisemblablement besoin bientôt de modifier la composition de son spectacle courant. *Le Sphinx* déplaît aux gens de goût, et *Jean de Thommeray* a déjà perdu beaucoup de sa vogue. Nous ne savons rien des recettes que fait la pièce de MM. Jules Sandeau et Emile Augier, mais l'affiche nous a révélé un symptôme qui trompe rarement. C'est l'adjonction d'un lever de rideau à la pièce jouée isolément jusque-là. Le diagnostic est infaillible.

L'usage de donner une petite pièce avant la grande date, au Théâtre-Français, de 1722. Il fut établi lors de la première représentation de la tragédie de *Romulus*, de La Motte, qui eut alors un très-grand succès.

Auparavant on jouait la pièce nouvelle seule, et l'on n'y joignait de petites pièces que lorsque le succès fléchissait ; cet arrangement était habituel. L'auteur de *Romulus*, pour prévenir ce jugement, voulut qu'on jouât une petite pièce dès la première représentation de sa tragédie. Tous les auteurs, après lui, désirèrent qu'il en fût ainsi, mais aucun n'avait osé l'exiger, ni commencer, de crainte de donner une mauvaise impression au public sur le mérite et l'avenir de leurs œuvres.

L'usage fut maintenu pendant de longues années. Puis, comme tout change, on se ravisa et l'on en revint à la première réglementation dont les conséquences sont restées absolument ce qu'elles étaient autrefois.

CHATELET. — Si quelque conte de fée était prédestiné à devenir un opéra-féerie, c'était bien certainement la *Belle au bois dormant*, et la pensée de faire vivre, au milieu des enchantements de la mise en scène, la poétique création de Perrault devait infailliblement venir à M. Hostein. Il l'a réalisée avec l'aide de MM. Clairville et Busnach, et M. Litoff a écrit sur le

poème arrangé pour la circonstance une musique savante, mais qui n'ajoutera rien à sa renommée. Le talent de M. Litoff est au-dessus de l'opérette, dont les lauriers légers devraient être abandonnés à MM. Offenbach et Lecocq.

AMBIGU-COMIQUE. — MM. Marc Fournier et Lermina ont cru devoir emprunter à Nathaniel Hawthorne le sujet de la *Lettre rouge*. Ils y ont taillé un drame en cinq actes auquel nous préférons toujours l'œuvre puissante du romancier américain.

PALAIS-ROYAL. — Nous retrouvons M. Labiche dans un vaudeville sans prétention, mais non pas sans gaieté, la *Pièce de Chambertin*, en collaboration avec M. Dufrenoy.

Une bonne silhouette de bourgeois campagnard qui met son vin en bouteilles tout en traitant du mariage de sa fille avec trois prétendants en tenue de cérémonie, finalement sacrifiés à un fiancé secrètement choisi, tel est le prétexte de cette bouffonnerie, dont le succès revient à Geoffroy pour la plus grosse part.

Le Homard, un acte de M. Gondinet, est à tort indiqué comme un simple vaudeville. N'en croyez point l'affiche. C'est une comédie librement traitée, mais d'une rare finesse d'observation dans sa verve brillante, et le comique ne s'y trouve pas moins que l'esprit et la gaieté. C'est l'histoire modernisée du *Médecin malgré lui*, très-heureux de redevenir, à la fin de la pièce, avocat comme devant.

Sous le titre de la *Mi-carême*, MM. Meilhac et Halévy ont donné au même théâtre une joyeuse fantaisie de carnaval, un groupe folâtre de caricatures originales croquées sur le vif et relevées par des mots incisifs qui ont la force et l'imprévu des plus heureuses légendes de Gavarni.

HOP-FROG.

AUTRE TEMPS, AUTRES MOEURS

Tout change avec le temps : l'anecdote qu'on va lire en est la meilleure preuve.

Brunet était un comédien des Variétés qui jouait les Jocrisses. De plus, Brunet était sourd.

Après trente ans de repos, il remonta sur les planches ; il avait quatre-vingt-deux ans.

Le public avait oublié Brunet et il n'aimait plus les Jocrisses.

Brunet ne se doutait pas de ce changement. A la répétition de *Jocrisse maître et valet*, il dit à l'acteur qui lui donnait la réplique :

— Quand je casse l'assiette en mille morceaux, et que je dis : « Tiens ! elle est ébréchée ! » le public se tord ; tu attendras qu'il ait fini de rire pour me donner la réplique : sans ça, tu me ferais manquer mon effet.

Le soir de la représentation, Brunet cassa l'assiette ; il prit son air le plus niais pour dire « elle est ébréchée, » puis il saisit le bras de son camarade et lui dit tout bas :

— Laisse-les rire, laisse-les rire.

Hélas ! personne n'avait sourcillé ; trente ans avaient passé par là : le public ne riait plus pour si peu.

Heureusement Brunet était sourd, ce qui vaut encore mieux que d'être aveugle.

Jules NORLAC.



PLANCHE D. G. n° 407. — TOILETTES DE COUR



BENGALI
OU
LES FILS DU PENDU
(HISTOIRE INDIENNE. — SUITE.)

V

La dernière volonté d'un pendu.

Quand sir Davidson expliquait les raisons qui exigeaient de la part des jeunes gens une extrême prudence, il était encore loin de la vérité.

Il ignorait, en parlant du supplice de Ben Saïd, bien des détails passés à l'état de légende parmi les mécréants demeurés après lui dans les environs de Barrack Poor.

Ben Saïd, condamné à être pendu, n'était point un homme à quitter ce bas monde comme un vulgaire scélérat.

Il s'était marié deux fois.

Ganga, sa première femme, horrible créature, digne moitié d'un tel homme, lui avait donné un fils, type affreux de laideur physique et surtout de laideur morale, désigné sous le nom caractéristique de Saïd Yama, c'est-à-dire, en langue hindoue, Maître Diable.

D'un second mariage, contracté dans des conditions diamétralement opposées, naissait un autre enfant, qui s'appelait simplement Bengali, du nom de son pays natal.

Il n'existait donc ainsi qu'une demi-fraternité entre Saïd Yama et Bengali; ajoutons qu'une différence de dix années séparait le premier du deuxième.

Les deux enfants représentaient, comme caractère, exactement les femmes qui leur avaient donné le jour.

Neddy-Neddy, la dernière, vivait encore. C'était le modèle des vertus domestiques.

Maltraitée, injuriée, à cause des bons conseils qu'elle prodiguait surtout à son fils, la pauvre femme puisait son courage, sa résignation, dans l'espérance qu'un tel état de choses ne serait point éternel, que le Dieu qu'elle adorait, Brahma ou Vishnou, aurait pitié de ses souffrances.

Mais rien ne changeait, hélas! et l'existence de cette malheureuse constituait un véritable martyre.

Une seule consolation lui restait encore.

Bengali, charmant de grâce et d'esprit naturel, ne s'annonçait nullement, comme son frère, disposé à suivre Ben Saïd au milieu de ses coupables aventures.

— Au moins, songeait-elle, celui-là, qui est le fruit de mes entrailles, ne me fera jamais verser que des larmes de joie!

Il fallut bientôt, cependant, renoncer à des illusions si chères.

De même que, tout jeune, un tigre peut offrir les espiègles mais innocentes apparences d'un chat, on crut bientôt s'apercevoir que la gentillesse de Bengali contenait le germe de déplorables instincts. On remarqua de même que son imagination vive, active, inventive, n'hésiterait pas toujours à se mettre au service de criminelles entreprises.

Aux yeux de plusieurs, la maturité seule manquait à un caractère d'autant plus dangereux qu'il affectait toutes les délicatesses de l'enfance, et captivait toutes les sympathies.

Bengali aimait pourtant sa mère; et Dieu sait ce qu'il y a de ressources dans un enfant animé de semblables sentiments!

Sous la direction exclusive de la brave Neddy-Neddy, le jeune Hindou, malgré la fatalité inhérente à la caste des parias, pouvait devenir un excellent sujet; par malheur, on ne le laissait pas volontiers avec la pauvre femme.

Saïd-Yama semblait jaloux de la gentillesse de son frère. On

ne saurait mieux comparer les dispositions de son âme qu'à celles qui devaient faire un jour de Caïn l'ennemi juré du tendre Abel.

On le voyait seconder de tout son pouvoir les préceptes paternels, c'est-à-dire entraîner au mal un malheureux enfant qui, en somme, ne demandait qu'à bien faire.

Saïd-Yama, pervers au suprême degré, ne craignait pas de s'exprimer de la manière suivante, à propos de Bengali:

— Je suis laid, il est beau; je représente le vice horrible, il sera l'image du vice attrayant... Il marchera en pleine lumière; je glisserai inaperçu dans l'ombre... A nous deux, que de magnifiques prouesses ne saurons nous pas accomplir!

Mais revenons à notre histoire.

L'île des Caïmans est située à trente milles environ de Barrack Poor, au milieu du Hougly.

Cette île avait été désignée, à cause de son état de solitude habituelle, pour le lieu du supplice de Ben Saïd. On supposait avec raison que la distance et les dangers de la route seraient un sérieux obstacle à l'empressement d'une trop grande foule de curieux, et surtout de gens mal intentionnés.

Le condamné, amené la veille au soir, devait passer la nuit dans une hutte autour de laquelle montaient la garde, avec les ordres les plus rigoureux, une vingtaine de cipayes ou soldats du gouvernement.

Le lever du soleil était le signal convenu pour l'exécution du prisonnier.

Ben Saïd ne doutait pas de ses amis; cela ne lui suffisait pas; aussi avait-il demandé que sa femme et ses deux fils vissent lui dire adieu et restassent avec lui durant les dernières heures de la sinistre veillée.

Les ayant attirés vers le fond de la hutte, qu'il supposait moins bien entourée de soldats que les autres côtés:

— Saïd-Yama, Bengali, leur dit-il, sans se préoccuper de la présence de Neddy-Neddy, je vais mourir... on va me pendre... on me brûlera ensuite... à moins que l'on ne jette mon pauvre corps en pâture aux caïmans qui abondent autour de nos rivages. Un homme que j'ai volé pour vous nourrir et dont j'ai voulu incendier la demeure, afin de mieux le voler encore, est cause du trépas ignominieux qui m'attend. On ne fait pas mourir un père de famille comme un chien.

— Eh bien? s'écria Saïd, dont les yeux étincelaient déjà de colère vengeresse.

— Je prétends que cet homme soit puni, non par sa propre mort, ce ne serait pas assez, mais par celle de ses enfants, entendez-vous? Dans un an, jour pour jour, heure pour heure, il faut aux mânes irrités de votre père le sacrifice du jeune Edgard Davidson et de sa sœur Henriette.

— Vous pouvez regarder la chose comme faite! répondit, mais répondit seul Saïd-Yama, dont les traits férocelement contractés prouvaient qu'il ne mentait point.

En ce moment, un léger bruit se fit entendre à l'extrémité de la hutte: c'était la femme du condamné qui abandonnait l'humble posture qu'elle avait gardée dès le début de cette sinistre et suprême entrevue.

Neddy-Neddy, témoin des horribles commandements de Ben Saïd, avait frémi d'épouvante aux dernières paroles; un long cri s'échappait de sa poitrine.

— Ah! mes enfants! ce que l'on attend de votre aveugle soumission ne serait pas seulement le plus abominable des crimes, ce serait un sacrilège!... Ne faites pas, ô mes enfants! ne faites pas une semblable promesse, que vous ne sauriez tenir sans attirer sur vous toutes les colères du ciel!... ne la faites pas! ne la faites pas!

Ben Saïd était d'un naturel violent et impitoyable, et sa fureur ne reculait devant aucun obstacle; il ne lui restait d'ailleurs pas un instant à perdre.

— Assez ! cria-t-il d'une voix de tonnerre.

Et se retournant vers ses deux fils :

— Une promesse ne suffirait pas ; il me faut un serment ; et vous allez le prononcer tous les deux et tout de suite, ou je vous saute à la gorge et vous étrangle tous, avant qu'on ait le temps de venir à votre aide !

Le malheureux n'avancait rien qu'il ne fût prêt à exécuter. On ne pouvait en douter, en le voyant, par un effort d'une énergie extraordinaire, briser les liens qui réunissaient tout à l'heure ses deux poings à sa ceinture.

Saïd-Yama, complète incarnation du génie malfaisant, ne demandait qu'à obéir ; l'autre enfant regardait sa mère, sans rien dire.

Timide ou hypocrite, il hésitait.

— Eh bien ? s'écria celui qui allait être exécuté au point du jour.

— Saïd-Yama reprit la courageuse Neddy-Neddy, ... l'homme que l'on rend injustement responsable à vos yeux de ce qui arrive avait raison de se plaindre. N'avait-on pas commis à ses dépens tous les crimes ?

— Tous les crimes !... En est-il qui méritent cette honteuse mort ? répliqua aussitôt le digne fils du scélérat.

— Cet homme a laissé juger et condamner notre père ! ajoutait en même temps Bengali, comme entraîné par la nécessité de ne pas garder plus longtemps un singulier silence.

— Non ! non ! reprit Neddy-Neddy, cela n'est pas exact !... Et quand même, pouvez-vous oublier, mes enfants, que son fils Edgard ne fut personnellement coupable de rien, et que miss Henriette, que l'on vous enjoint de faire mourir pour l'unique satisfaction de réduire sir William au désespoir, a sauvé plus d'une fois la vie à votre pauvre mère ?

— A vous ?

— Sans doute.

— Mais vous n'êtes pas ma mère ! répondit le fils de Ben Saïd et de Ganga.

— Ah ! s'écria la malheureuse Indienne. Saïd-Yama, le bien nommé ! sois cruel, puisque cela est enraciné dans ta nature ; mais Bengali, mon cher Bengali ne me fera pas, lui du moins, cette horrible réponse.

En effet, le jeune garçon ne prononçait pas une parole.

Mais, hélas, animé décidément de l'esprit astucieux qui, chez les gens plus nerveux que robustes prend un développement si rapide, ce silence n'était guère méritoire ; sans compter qu'il ne donnait pas absolument gain de cause à l'espoir maternel. Saïd-Yama lui vit faire, en souriant au condamné, un signe équivalent au solennel engagement que lui-même articulait avec les accents d'une impitoyable haine.

Ce serment était, selon la formule paternelle :

— Je jure que dans un an, jour pour jour, heure pour heure, la mort de Ben Saïd notre père sera vengée par celle des enfants de sir William Davidson.

Un regard triomphant du condamné guidait les yeux de Neddy-Neddy vers son fils Bengali.

La pauvre mère fut bien forcée, alors, de reconnaître autant d'hypocrisie que de méchanceté chez son enfant.

N'ayant plus rien à dire, puisqu'un fait accompli rendait toute remontrance inutile, Neddy-Neddy jetait des cris désespérés. Elle se mit à fondre en larmes, mais sa douleur ne fit qu'exciter l'hilarité des personnages présents, et leurs bruyants éclats frappèrent au cœur la malheureuse femme, comme autant de coups de poignard.

Une heure après, les rayons de l'astre naissant éclairaient un épisode autrement épouvantable.

Nous voulons parler du supplice de l'Indien Ben Saïd.

Eperdue, à demi folle de terreur et d'horreur, Neddy-Neddy

s'était enfuie avant le fatal dénoûment ; mais Saïd-Yama et Bengali n'avaient pas manqué d'y assister.

En rentrant sous la hutte grossière qui, plus que jamais allait être leur unique demeure, le monstre Saïd-Yama dit à la nouvelle veuve dont la honte seule égalait la douleur immense :

— Notre père est mort, mais que son âme reste en paix ; nous serons bien décidément deux pour exaucer sa volonté suprême.

— Oh ! non ! non ! s'écria-t-elle d'une voix entrecoupée par les sanglots. Vous mentez ! vous mentez !... N'est-ce pas Bengali, mon cher et bien-aimé Bengali !

L'enfant, dont le caractère, encore mal aisé à bien définir, se trahissait alternativement par un maintien timide et par une singulière audace, ne répondit pas sans doute assez vite.

— Eh bien ? lui dit Saïd-Yama, du ton que l'on met à rappeler à son devoir celui qui l'oublie, parle donc !

Bengali n'hésita plus. Un éclat de rire dilata ses lèvres minces, pendant que les flammes d'un regard équivoque ranimaient son pâle et maigre visage.

Cet aveu d'une complicité criminelle alla droit au cœur de Neddy-Neddy ; il devait être pour la malheureuse le coup de grâce. Elle ne put que s'écrier d'une voix déchirante, en se tordant les bras de désespoir :

— Pauvre enfant ! Pauvre enfant !

Un mois après, la pauvre Neddy-Neddy rendait l'âme en présence de son fils accouru auprès d'elle au dernier moment et pour recevoir son dernier soupir.

La désolation de Bengali fut immense, pour ne pas dire surprenante. Car il existe au fond du cœur le plus sec en apparence des sentiments dont la réalité nous échappe, jusqu'à l'instant où une preuve les met en lumière. Au premier rang se place l'amour filial, surtout chez les enfants qui n'ont jamais quitté leur mère.

On ne l'apprécie réellement qu'en face d'une maladie ou d'une séparation, surtout quand elle menace d'être éternelle...

Bengali devait apprendre en même temps combien il chérissait la pauvre Neddy-Neddy, et quel vide une pareille absence laisserait longtemps après elle.

On l'arracha difficilement du corps de sa mère. On craignait qu'il ne devint fou ; il n'en fut pas ainsi ; mais, chose étrange, la vie et la raison du jeune paria ne résistèrent à tant de chagrin qu'au prix d'une infirmité affreuse : il perdit l'usage de la parole.

Telle fut, du moins, l'opinion générale ; on sait maintenant que ce n'était qu'une feinte ; elle résultait d'une combinaison aussi ténébreuse que diabolique.

VI

Un piège.

Le lendemain, après déjeuner, sir William partait pour Calcutta.

Edgard et son ami Gustave avaient tout préparé d'avance, afin de ne point perdre une minute.

Vers onze heures donc, les jeunes chasseurs prirent congé de mistress Trotting et de miss Henriette.

— Surtout, pas de maladresses ! recommandait la bonne dame ; ne vous avisez jamais de tirer l'un ou l'autre avant de bien vous assurer où vous êtes : on a vu tant d'accidents qu'un peu d'attention pouvait empêcher !

— Bien ! bien ! good Anna ! dormez en paix !

Le jeune Davidson faisait allusion à la sieste aux douceurs de laquelle mistress Trotting ne manquait pas de se livrer durant les plus fatigantes heures de la journée, ainsi que cela se pratique dans les pays chauds.

— Ah ! reprit-il, recommandez à Pretty de ma part, s'il vous

plait, de tenir prête sa plus longue broche et de sortir de l'armoire son plus large plat, ses plus grandes assiettes!

— Bon! bon! toujours la même chose! répliquait en riant la gouvernante.

— Vous ne prenez pas avec vous, dit Henriette, Tom ou John?

— Inutile!... Partons! Partons! répondirent les chasseurs.

Et pour en finir, Edgard se mettait aussitôt en route. Son ami, pour le suivre, eut besoin de courir assez vite.

En se retournant, les jeunes gens aperçurent les deux dames qui agitaient leurs mouchoirs; ils firent de même tout en poursuivant leur route.

Nos intrépides avaient le pied leste. Un instant leur suffit pour atteindre et laisser derrière eux les terrains intermédiaires qui séparaient le jardin proprement dit d'un parc dont l'étendue était très-vaste.

Bientôt ils abordèrent l'espace abandonné à lui-même, c'est-à-dire absolument abrupt et déjà sauvage, où devait s'exercer à qui mieux leur adresse.

Edgard, dans un entretien récent avec son camarade, n'avait rien exagéré.

Oiseaux et petits quadrupèdes étaient fort nombreux dans le parc; seulement, ils ne se laissaient guère approcher.

On n'avait pas le temps d'ajuster son fusil sur l'épaule, que déjà ils étaient hors de vue ou de la portée des armes; si bien qu'après plusieurs heures de fatigues parfaitement stériles, nos jeunes chasseurs se demandaient sérieusement:

— Est-ce que nous allons revenir bredouille?

— Ce serait affreux!

— Et honteux!

— Pourquoi diable aussi n'avoir pas de chiens, lorsqu'on est aussi grand amateur de chasse que vous semblez l'être?

— Ah! mon ami, nous possédions une meute superbe: elle a promptement disparu.

— Comment cela?

— Le dernier chien, mon brave Trompette, est mort avant-hier. Une étonnante maladie a surgi tout à coup parmi ces pauvres bêtes; et vous concevez, après la profession de foi de mon père contre mes goûts de chasse, le peu de hâte qu'il mettra désormais à réparer ce malheur.

— En effet, avoir de nouveaux chiens équivaldrait à une permission de ne pas les laisser se morfondre au logis... Eh bien! reprit le jeune Français, continuons à explorer nous-mêmes les taillis et les broussailles!

Mais Edgard ne partageait pas cet avis.

— Vraiment non: pour ne rien tuer... que le temps, autant vaut, je crois, regagner Davidson-House. Un prompt retour est par lui-même une circonstance atténuante, ajouta, en souriant, le jeune créole.

— C'est juste! on ne dira pas: ils ont manqué d'adresse, mais: ils n'ont pas eu assez de patience.

— Et les moqueries de good Anna et les malins sourires de ma chère petite sœur ne nous atteindront pas.

Et les deux amis, pirouettant sur eux-mêmes, reprenaient, non sans regret, le chemin de la maison.

Ils n'avaient pas fait dix pas dans cette nouvelle direction que, tout à coup, l'agitation des branches derrière eux excita leur curiosité.

— Retournons-nous en chasse?

— Parbleu!

Ils étaient plus en avant que tout à l'heure. Un bruissement significatif se produisit à une faible distance.

— Ah! ah! fit Edgard, chez qui le moindre espoir suffisait à ranimer un peu de courage.

— On ne voit rien.

— Rien encore; mais la nature du bruit, cher ami, n'est

pas plus douteuse que la manière dont s'agite le feuillage. Ou je me trompe fort, ou nous avons affaire à un oiseau-cloche.

En même temps, Gustave s'écriait, d'un air joyeux:

— Je l'aperçois; il sautille de branche en branche.

— Moi aussi, on dirait qu'il est blessé; une aile traîne le long de son corps, il ne peut voler.

— Venez! nous allons, j'espère, facilement en devenir maîtres.

— Y pensez-vous! demanda le jeune Français, en posant une main sur le bras de son ami.

— Vous ne remarquez donc pas une chose? ajouta Gustave.

— Laquelle?

— L'arbre où s'agite cet oiseau n'est pas en deçà, comme on pourrait le croire, il est au delà du mur d'enceinte que nous avons pris l'engagement de ne pas franchir!

— Vous croyez?

— J'en suis sûr. Avançons un peu plus et vous le verrez. Les rameaux, partant du dehors, s'étalent et s'inclinent au-dessus du mur.

— Mais approchons toujours, nous nous en assurerons mieux.

Les jeunes chasseurs n'étaient déjà plus qu'à trois pas de la muraille; une exclamation de Gustave se fit entendre aussitôt:

— Ah! je m'en doutais bien, notre approche a effrayé ce que vous nommez l'oiseau-cloche.

— Il a plutôt sauté que volé. Il n'est pas allé bien loin! assura Edgard.

— C'est possible, mais il n'en est pas moins en dehors du parc, et regardez-le!

— Il s'éloigne toujours quand nous avançons, et avant que nous soyons à portée de le saisir, il aura doublé, au moins, la distance qui le sépare de l'endroit où nous sommes actuellement.

— Non! car le voilà qui revient de ce côté, observa le créole anglo-indien.

Le fait est que le caprice ou l'embarras d'un vol rendu pénible et saccadé par la perte de l'usage d'une de ses ailes, avait sensiblement ramené l'oiseau-cloche vers ceux qui brûlaient du désir de le prendre vivant ou de le tuer.

— Il continue à se rapprocher, vous dis-je.

L' impatient Edgard faisait un pas de plus à sa rencontre.

— Attendez! fit Gustave; il sera bientôt, sans doute, en deçà de la muraille.

L'oiseau venait de s'arrêter sur une faible branche; or le balancement de cette branche, dangereux pour son équilibre, annonçait qu'il ne resterait pas là bien longtemps.

— Il va partir. Où ira-t-il? Dieu le sait!... et cependant, je tiens, mort ou vif, à m'en emparer.

— Edgard! dit le jeune Français, vous ne pouvez aller jusque-là: ce serait désobéir à votre père.

— Pour quelques pas? Vous êtes bien rigoriste, Gustave!

— Ah! vous n'irez pas, je vous le répète.

— Et qui oserait me retenir?

Toute la morgue aristocratique du jeune créole se trahissait dans ce peu de paroles auxquelles s'ajoutait déjà un ton roide.

Mais son interlocuteur ne s'effrayait guère pour si peu de chose.

— Moi! dit-il, en atténuant par un sourire la sécheresse de cette réponse.

— Vous! s'écriait Edgard, avec un mouvement énergique pour passer outre.

— Oh! reprit le jeune Français; et il s'effaçait de lui-même. Ce n'est pas du tout en recourant à la force brutale que je prétends vous garder à mes côtés, mon cher Edgard, mais en vous rappelant la promesse faite à sir Davidson.

Le jeune Anglais, partagé entre deux sentiments, celui qui

donnait gain de cause à Gustave, et celui qui le poussait à la révolte, espérait couper court à une altercation fâcheuse.

Il répondit en riant :

— Mon Dieu ! quel ton solennel ! pour un oiseau-cloche, et pour quelques lignes de terrain franchies au delà d'un mur d'enceinte ! que dis-je ? pas même cela, puisque le mur écroulé là-bas nous offre un libre passage !

— Une promesse est une promesse, répondit Gustave. Petite ou grande, l'infraction vous fera encourir des reproches que, pour ma part, il me répugnerait singulièrement de recevoir.

— Mon père ne le saurait que par vous ou moi. Or, je suis bien sûr de ma discrétion, dois-je soupçonner la vôtre ? ajouta Edgard, avec un coup d'œil où se lisait une expression voisine de la colère, sinon du mépris.

Gustave, déjà péniblement affecté de cette scène d'où pouvait résulter une querelle, n'hésita pourtant pas à lui répondre, en se frappant doucement la poitrine :

— Et votre conscience ?

— Oh ! oh ! voilà de bien gros mots pour de bien petites choses !

— Vous croyez que j'exagère, en m'exprimant de la sorte ?

— Oh ! oui !

Et ne voyant pas le jeune Français disposé à en démordre :

— C'est comme ça que, décidément, vous le prenez ? dit Edgard ; eh bien ! libre à vous de ne pas me suivre, humble esclave d'une promesse dont il faut respecter l'esprit, mais non la lettre ; restez ici ; quand à moi, je prétends agir à ma guise.

— Edgard ! s'écria Gustave Gérard, je vous en conjure, ne désobéissez pas à votre père !

— Oh ! si vous saviez combien vos prières sont inutiles, vous m'en feriez grâce !

En parlant ainsi, d'une voix brève et pleine d'une sourde irritation, l'indomptable Anglais avait examiné l'état de son arme ; cela fait, et sans plus songer, en apparence, à Gustave Gérard que si ce dernier n'avait jamais mis les pieds dans le parc, il partit.

Près de l'endroit où cette scène se passait, le vent, la pluie et leur propre poids, en désagrégeant une à une les pierres fortement ébranlées, avaient fini par établir dans le mur une brèche assez vaste pour le passage de plusieurs personnes, et connue depuis longtemps sous le nom de Brèche aux cocotiers, probablement à cause des nombreux fruits de cette espèce qu'il était commode ainsi d'aller chercher à quelque distance, en dehors du parc réservé.

Cette facilité matérielle devait bien compter pour quelque chose dans la prompte résolution du jeune Anglais. Franchir de légers obstacles et se diriger vers le bouquet d'arbrisseaux, ne fut ensuite que l'affaire d'un instant.

L'oiseau-cloche, loin de fuir, ne se livrait même plus au va-et-vient, de tige en tige, que l'on avait remarqué tout d'abord. Il demeurait immobile. Il voyait, sans doute, venir le chasseur ; mais, sans doute aussi, le danger ne l'épouvantait guère ; il se remit à sautiller sur la même branche ; et les sons qui s'échappaient de son gosier avaient comme une intention provocatrice dont Gustave eût ri dans d'autres moments.

On pouvait à la rigueur, les traduire ainsi :

— Ah ! tu crois m'attraper ? eh bien ! tu n'y réussiras pas ! Il était même si difficile de ne pas s'en apercevoir, qu'Edgard, à la fois désireux de s'emparer de l'animal et de montrer à son austère camarade une parfaite gaieté, preuve de l'absence de tout remords à l'endroit de sa désobéissance, n'hésita pas à riposter à haute voix :

— Ah ! tu espères m'échapper ? Eh bien ! bel oiseau ! c'est ce que nous allons voir !

Le jeune audacieux avait cru bien agir en faisant un peu

longuement le tour du massif au sommet duquel persistait à le narguer l'oiseau-cloche.

Edgard Davidson voulait gagner un point élevé d'où il n'aurait qu'à étendre la main pour saisir la maîtresse branche ; alors il tenterait à coups de mouchoir la conquête peu difficile de son léger adversaire, privé de son aile droite.

Il se disait en même temps :

— Si par hasard il se soustrait à ma poursuite, il ira se réfugier dans le parc, où les scrupules de M. Gustave ne s'opposent sûrement pas à ce qu'il achève avec succès ce que j'aurai si bien commencé.

Au point où en était arrivé moralement et physiquement le créole anglo-indien, cela ne pouvait que le surexciter davantage.

Il avait atteint la dernière phase de cette entreprise. Il ne lui restait qu'à étendre la main pour saisir, à travers deux branches dont l'épais feuillage lui servait de complice, le malicieux objet de son envie.

Mais au moment où il avançait la main et croyait saisir la proie, un immense cri de détresse échappait à l'imprudent jeune homme.

Il était tombé dans un piège tendu à son intention par des sauvages hindous.

Le gazouillement devait, en effet, sembler moqueur : c'était l'œuvre d'un gosier humain.

L'oiseau était depuis longtemps privé de vie, une invisible main l'agitait au moyen d'une longue baguette introduite à travers le feuillage. Cela s'exécutait avec autant d'habileté que de perfidie.

Au pied du taillis même, dans l'épaisseur des hautes herbes, trois Indiens se tenaient blottis comme des bêtes fauves qui attendent patiemment qu'une proie leur arrive.

Edgard n'eut pas le temps de jeter un cri.

Avant même qu'il s'en aperçût, pour ainsi dire, il était saisi, désarmé, renversé, bâillonné.

A défaut de l'usage de la bouche pour appeler au secours, il avait celui des yeux pour juger de sa situation nouvelle.

Cela fut bientôt fait, hélas ! et le jeune créole ne put s'empêcher de frémir, en reconnaissant que tous ces individus appartenaient à la secte criminelle dont sir Davidson avait si bien dénoncé, la veille, les méchantes intentions à son égard.

Ah ! si le malheureux avait pu revenir sur sa conduite, avec quel empressement il eût écouté les bons conseils de Gustave ; mais c'est avant de commettre une faute, et non pas ensuite, qu'il convient d'en mesurer les conséquences.

VII

Première capture.

Edgard Davidson se jugeait perdu.

Les Hindous, de leur côté, ne doutaient point de leur triomphe et ne manquaient pas de s'en réjouir.

Cependant l'agitation qui animait des lieux précédemment si tranquilles, surtout les éclats d'une hilarité grossière, devaient sembler étrange au jeune Français et bientôt l'inquiéter.

— Edgard n'est pas seul, et quelle compagnie peut donc être la sienne ?

Presque aussitôt un pressentiment frappe Gustave Gérard.

Alors, toute indécision, tout scrupule cesse. Il franchit à son tour la limite qu'un quart d'heure auparavant il se serait fait hacher plutôt que de ne pas la respecter.

Il ne lui fallut qu'un coup d'œil pour apprécier l'immensité du péril ; mais le jeune Français était brave et possédait une certaine présence d'esprit qui ne l'abandonnait jamais.

— Eh ! s'écria-t-il, dès qu'il aperçut les sauvages, et en détournant la tête comme vers des compagnons prêts à le

rejoindre. Arthur ! George ! Anatole ! notre ami est en péril ; accourez ! accourez vite !

Le stratagème avait des chances de succès. Les malfaiteurs prenaient déjà la fuite, persuadés qu'un nombre supérieur allait les assaillir et les écraser.

Gustave, profitant de cette panique, dégagait de ses liens le prisonnier.

Tout à coup, la scène changea de face. Une exclamation gutturale avait retenti. Elle venait du même côté d'où l'on craignait de voir arriver du secours aux jeunes gens.

C'était, à n'en pas douter un démenti aux ingénieux appels de Gustave. Un affilié de la troupe ennemie s'était risqué de manière à vérifier le fait. Les Indiens revenaient sur leurs pas avec une impétuosité farouche.

Cependant, celui qu'ils croyaient encore captif était presque devenu libre. Il possédait un fusil. Toutes ces raisons se réunissaient pour exalter leur colère.

Edgard, délivré de son bâillon, les mains également détachées, achevait de briser les roseaux, les cordages qui empêtraient ses jambes. Le jeune Français jugeant l'opération presque terminée, avait pris une position défensive en face des surveillants.

— Dépêchez-vous ! disait-il en faisant à l'Anglais un rempart de son corps. Regagnez la Brèche au delà de laquelle ces brigands hésiteront à vous poursuivre. Je partirai avec vous, mais, pour Dieu ! hâtez-vous !

Les bandits, arrêtés à une faible distance, regardaient la partie adverse composée, en tout, des deux jeunes gens. Ils riaient aussi bien de leur propre terreur que de leurs impuissants efforts.

— Allons donc ! Allons donc ! répétait Gustave, à qui le moment paraissait favorable au plan qu'il avait conçu pour échapper aux mécréants. Comment êtes-vous encore là ?

(La suite au prochain numéro.) Alfred SÉGUIN.

REVUE DES MAGASINS

Les fleurs jouent un si grand rôle dans la mode ce printemps que, pour éviter de tomber dans la vulgarité, il ne faut s'adresser qu'aux maisons de premier ordre, dont les fleurs, d'une finesse incomparable, sont montées sur tiges flexibles avec un art infini. Ce sont justement ces qualités élégantes qui distinguent la maison PENNOR-PETIT. Coiffures et garnitures de chapeaux édifiées par cette maison hors ligne sont des merveilles de goût, de distinction et d'élégance. Nous signalerons d'idéales garnitures de robes de bal, composées de longues traînes de roses de toutes nuances, montées sur feuillage naturel et teinté ; des cordons de fleurs variées de jardin, qui produisent le plus joli effet du monde dans des flots de tulle et des coquillés de dentelle ; de gros bouquets de corsage d'un harmonieux aspect et des guirlandes de fleurs pour coiffure, à donner à toutes les femmes une beauté de déesse.

Quant aux coiffures de bal, elles sont aussi volumineuses que les garnitures de chapeaux ; nous citerons des bacchantes de raisins noirs et blancs qui coiffent à ravir, et dont on fait également de ravissants chapeaux, puis de charmants piqués de fleurs qui se posent avec grâce dans les cheveux ou sur les chapeaux. Fleurs et plumes de la maison Perrot-Petit (rue Neuve-des-Capucines, 9) sont toujours fort recherchées des principales maisons de couture et de nos plus élégantes Parisiennes.

— Avec les corsages-cuirasse adoptés par la mode, il faut des corsets irréprochables de forme, moulant la taille dans la perfection. Les corsets de la maison DE PLUMENT donnent à la taille une grâce charmante et une grande souplesse ; c'est pourquoi nous ne les recommanderons jamais assez à nos lectrices. Le corset sultane médaillé à l'exposition de Vienne, soit en fin coutil, moire, satin ou poulx de soie, est toujours orné avec un goût exquis. Sa coupe merveilleuse permet de l'adapter à toutes les conformations ; c'est la coquetterie incarnée que ce corset et nous comprenons son succès croissant chaque jour. Le corset Elise et le corset-cage complètent le choix de corsets que l'on trouve dans la maison de Plument. Le corset Elise peut lutter d'élégance avec le corset sultane. Quand au corset-cage, c'est le corset de la jeune fille et de la jeune femme délicate, qui ne veulent consentir à supporter la moindre compression ;

le vrai corset de la créole, celui qui convient à sa nonchalance et qui se prête à toute la souplesse des mouvements. Le corset-cage est d'un puissant secours en voyage.

Ces trois corsets irréprochables dans leurs genres, se trouvent chez M. de Plument, (rue Vivienne, 33.)

— Avec l'Eau gauloise, il est facile de conjurer le sort et d'arrêter le cours des années. Cette eau bienfaisante n'a-t-elle pas la puissance d'empêcher cheveux et barbe de blanchir et de les ramener à leur teinte primitive !... En très-peu de temps les cheveux reprennent leur couleur naturelle, et cela après l'application quotidienne de cette composition parfaite, que l'on peut considérer comme une des plus heureuses découvertes de l'industrie moderne.

Pas de maux de tête à redouter avec l'Eau gauloise, pas le moindre inconvénient douloureux : c'est là ce qui constitue la supériorité de ce cosmétique puissant.

D'un effet actif sur le cuir chevelu, l'Eau gauloise fortifie la racine des cheveux et les empêche de tomber ; elle préserve donc tout à la fois de la calvitie et de la décoloration, les deux principaux stigmates de la vieillesse.

En conseillant à nos lectrices l'emploi de cette composition intelligente, nous leur donnons le secret de l'éternelle jeunesse.

L'Eau gauloise, chez madame V. ROLENDE, rue de Provence, 4.

SPÉCIALITÉS

Nous sommes l'ennemie des fards, persuadée que nous sommes qu'ils nuisent bien plutôt à la beauté qu'ils ne l'embellissent, mais en revanche nous approuvons certains produits nouveaux qui idéalisent le teint, le poétisent et donnent à la peau du visage la fraîcheur et la transparence des jeunes années. De toutes les nouvelles compositions hygiéniques en ce genre, il n'en est pas de supérieure à la veloutine Viard. Cette poudre, à base végétale, possède toutes les propriétés rafraichissantes et embaumantes ; invisible et adhérente, elle conserve à la peau sa blancheur diaphane et éternise la jeunesse.

Son application quotidienne fait disparaître les rides comme par enchantement, et efface aussi les traces de larmes et de fatigues.

La veloutine Viard se fait de trois teintes différentes : il y a la blanche pour les belles au teint mat, la rosée pour les blondes, et la poudre Rachel pour les brunes dorées.

S'adresser chez VIARD, parfumeur, place du Palais-Royal, 2, grand hôtel du Louvre.

— Les premiers rayons du soleil printanier sont souvent pernicieux pour le teint, et c'est toujours sous son influence qu'apparaissent les taches de rousseur qui nuisent tant à la beauté. Le plus sûr moyen de se préserver de cet inconvénient, c'est d'employer assidûment et comme eau de toilette le lait antéphélique de CANDÈS. Ce puissant cosmétique a en outre le mérite d'enlever le masque de grossesse.

En même temps que le lait antéphélique est le plus énergique des moyens curatifs, employé à petites doses il devient un préservatif certain contre les moindres altérations du visage.

Connue et appréciée du monde entier, cette composition bienfaisante se trouve boulevard Saint-Denis, 26 (le dépôt général).

— C'est encore s'occuper de la beauté des femmes que de leur donner des conseils au sujet de leur santé. En leur recommandant de faire usage du *Racahout des Arabes*, nous les délivrons d'une foule de maux qui ne peuvent que les vieillir avant l'âge.

Le *Racahout des Arabes* doit être employé comme un aliment hygiénique dans les affections de l'estomac et des intestins ; étant composé de substances nutritives, il est devenu le déjeuner préféré des femmes délicates et des jeunes filles qui ont besoin d'être fortifiées. Que de services n'a-t-il pas rendus pendant les convalescences difficiles, et quel auxiliaire puissant il a été pour l'art médical !

Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de toniques et de reconstituants, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi digestif que réparateur. Nous le recommandons aussi tout particulièrement pour l'alimentation des enfants, à cause de ses qualités tout à la fois digestives et reconstituantes.

Le véritable *Racahout des Arabes* de DELANGRENIER se trouve à l'entrepôt général, rue Richelieu, 26 ; dépôts dans toutes les villes de France et de l'étranger.

L. ROUVENAT ✽, Joaillier, 62, rue d'Hauteville.
COMPTOIR DES INDES, FOULARDS, Boul. Sébastopol, 129.

Ad. GOUBAUD et Fils, propriétaires-gérants.